

Je crois que le député de Joliette (M. La Salle) s'est exprimé assez clairement au mois de septembre. L'un des deux seuls Canadiens français qui sont membres du parti du leader de l'opposition est en désaccord avec le leader de l'opposition là-dessus. Il a dit très clairement devant la presse qu'il ne croyait pas que la référence à la Cour suprême était la solution. Eh bien, là-dessus nous sommes du même avis. Pourquoi? Parce que je crois que le député de Joliette, comme nous de ce côté, comprenons qu'une cause référée directement à la Cour suprême ne peut pas donner le résultat qu'on veut. Si la Cour suprême juge que la loi est *ultra vires*, eh bien, évidemment le Parti québécois serait fort content et cela enlèverait aux Québécois l'indignation qu'ils ont actuellement contre cette loi et leur désir de la voir changer par voie démocratique. Ou bien si la Cour suprême jugeait que la loi était *ultra vires*, évidemment, les indépendantistes de tout poil dans la province de Québec ne manqueraient pas de dire: Vous voyez, encore une fois, c'est un tribunal composé en majorité de Canadiens anglais qui viennent s'ingérer dans nos affaires en ce qui touche l'éducation.

Monsieur le président, au départ on partait perdant. Au départ, si on avait suivi la voie proposée par le chef de l'opposition, on aurait probablement donné au gouvernement péquiste le prétexte dont il a besoin, celui qu'il chercha sans cesse pour faire des élections sur le dos du gouvernement fédéral, sur la confrontation venant du gouvernement fédéral. Cela n'a pas été compris uniquement par le gouvernement et par le député de Joliette, mais j'ai lu cela fort bien exprimé dans un éditorial que je trouve remarquable du *Vancouver Sun*, dans lequel on a donné un exposé très réfléchi sur la raison pourquoi il ne fallait pas référer le bill 101 à la Cour suprême. En somme on dit qu'il ne faut pas chercher, comme le chef de l'opposition le veut, une solution ultra rapide à ce problème.

Il faut que ce problème suive son cours devant les tribunaux de la province de Québec. Il faut que la Cour supérieure de la province de Québec, que la Cour d'appel de la province de Québec, se prononcent sur ces problèmes avant d'en appeler à la Cour suprême du Canada. Cela donnera aux Québécois le temps de réfléchir sur les côtés inacceptables du bill 101, plutôt que d'être divertis par une manœuvre politique, une manœuvre de défense contre le gouvernement fédéral, qui cherche par la confrontation et l'ingérence à défaire des lois acceptées par la majorité québécoise, votées par un gouvernement démocratiquement élu.

Il faut que les Canadiens québécois, et notamment les Canadiens français du Québec, s'aperçoivent à quel point ils sont brimés par cette loi 101. Culturellement cela est évident, puisque cette loi leur enlève la liberté de choix, la liberté d'envoyer leurs enfants dans une école anglaise ou française suivant que les parents veulent exercer ce choix. Même économiquement, il faut que les Québécois s'aperçoivent à quel point cette loi est nocive.

Je pense qu'il est peut-être trop tôt pour donner des statistiques finales sur la situation économique québécoise, mais déjà on a des indices assez probants que les élections du 15 novembre tournent au désavantage économique des Québécois. Je pense à Montréal en particulier. Montréal, c'est ma ville, et je peux en dire beaucoup de bien, c'est une grande ville. C'est une ville qui, de par sa situation géographique, de par ses ressource

ces humaines, ses ressources financières, a été une grande ville et peut continuer de rester une grande ville par son infrastructure tant urbaine qu'industrielle.

Mais il faut bien le dire, les chiffres que nous avons depuis une année nous indiquent que Montréal entre en pleine stagnation. Pourquoi? Parce que justement l'élection du gouvernement péquiste et, notamment, des mesures comme le bill 101 enlèvent à Montréal une partie de sa vocation. Regardons d'abord ces chiffres: Si on compare les dix derniers mois depuis le 1^{er} janvier jusqu'à maintenant, aux dix premiers mois de l'année 1976 jusqu'à l'élection péquiste, on voit que le chômage s'est accru au Canada de 10 p. 100, au Québec il s'est accru de 20 p. 100 et à Montréal, il s'est accru de 30 p. 100.

Si on compare le troisième trimestre de l'année 1976 au troisième trimestre de l'année 1977, on voit que le taux de la croissance du chômage dans la province de Québec, d'à peu près 80 p. 100, s'est accru dans la ville de Montréal.

C'est clair, monsieur le président, qu'une loi comme le bill 101, qu'une mentalité comme celle du gouvernement péquiste, ne peut pas ne pas nuire au développement industriel de la province de Québec. Montréal a une vocation de centre de transbordement, a une vocation industrielle, a également une vocation de services, d'un centre financier, de services bancaires, de services administratifs. Et, à partir du moment où on dit aux gens qui veulent venir travailler dans ces centres administratifs, bancaires ou corporatifs, à partir du moment où on leur dit que leurs enfants ne pourront pas étudier dans des écoles anglaises, il est clair que l'une des vocations principales de cette grande ville disparaît. Il est clair que cela ne peut qu'amener le marasme économique. C'est pourquoi je dis, dans le cas du bill 101, que ce n'est pas mauvais que les Québécois aient la chance de réfléchir sur les qualités, sur les aspects nocifs de cette loi.

Un mot seulement pour compléter notre position stratégique. Donc, nous disons: le gouvernement péquiste sépare les électeurs provinciaux, il faudra bien s'en débarrasser. Quels sont les instruments de ce gouvernement? Eh bien, ce gouvernement aura des élections provinciales à faire, il a également un référendum à tenir.

De ce côté-ci de la Chambre nous voulons avoir exactement les mêmes instruments. Pouvoir rencontrer le PQ sur un terrain aussi favorable au fédéralisme qu'il veut, lui, le faire favorable au séparatisme. C'est pourquoi lors des élections fédérales, je le crois, tous les partis à la Chambre voudront militer pour l'unité nationale. Dans ce sens il n'y aura pas de problème. Mais, nous voulons aussi, au cours de cette session, nous donner une loi sur le référendum afin que le gouvernement fédéral puisse également faire appel à la population du Canada, du Québec en particulier.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: J'espère que dans ce domaine-là on aura la collaboration des partis d'opposition. Bien sûr, en temps et lieu nous leur donnerons les détails de ce référendum. Pour le moment, il s'agit uniquement de prévenir les Canadiens que nous ne voulons pas être démunis devant cet instrument péquiste qui s'appelle le référendum. Au fond c'est un plébiscite, mais les péquistes parlent d'un référendum. Nous voulons aussi avoir un instrument équivalent. Nous voulons que le gouvernement fédéral puisse consulter la population cana-